



Usurpation d'identité et Vol dans la famille

Par **Christudine**, le **10/02/2021** à **13:57**

Bonjour,

Je suis aujourd'hui dans une situation plutôt compliqué. Le 30 décembre 2020, ma fille c'est présentée à mon domicile avec la police pour 'récupérer' son animal. Cependant il s'avère que cet animal est le miens depuis 3 ans déjà et que je n'ai jamais signé de papier pour lui céder ce dernier.

Il faut savoir aussi que ma fille était héberger chez moi suite à des problème financier et qu'elle en à profiter lors d'une dispute qui a mit fin à notre relation pour voler les papier d'identification du chien en mars dernier. Cette dernière à aussi un antécédent, chez deux nos SPA pour maltraitance animalière.

J'ai contacté l'I-Cad pour avoir le papier du changement d'identité, et je me suis rendu à la police avec le contrat d'adoption signé de ma main, et le papier de changement de propriétaire signé de la main de ma fille, en imitant ma signature. Cependant après long délai d'attente la police refuse de lancer une procédure ou une enquête pour me permettre de ristutué mon nom sur les papier de propriété du chien.

Je suis aujourd'hui perdue et je ne sais plus ce que je peux faire. Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Par **Yukiko**, le **10/02/2021** à **15:40**

Bonjour,

Pour ce genre de faits impliquant deux parents, il n'y a pas d'infraction pénale et la police ne fera rien. Le litige doit se régler dans un cadre civil.